



Greffe du tribunal de commerce de Bobigny
1-13 rue Michel de L'Hospital, 93008 BOBIGNY CEDEX
09:00 – 12:30, 13:30 – 16:30
E-mail : rcs@greffe-tc-bobigny.fr
www.greffe-tc-bobigny.fr - www.infogreffe.fr

SRT CONSEILS
31 rue du Havre
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Bobigny, le 11 juillet 2025

Nos références : C1_MOD_DEMAT * 1990B01402 * CRS * 2025/75275 * 377610589 * J00157145244
Nature de l'inscription : Modification dématérialisée RCS
Entreprise : **A.C.G.M. DIFFUSION**

RECLAMATION DE PIECES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

(Article R.123-97 du code de commerce)

Madame, Monsieur,

Le dossier d'inscription au registre du commerce et des sociétés référencée en marge, a été réceptionné par le greffe le 10 juillet 2025.

Après contrôle, il apparait que cette demande est, selon le cas, incomplète, erronée ou non conforme.

Pour procéder à la régularisation de votre demande d'inscription, il convient de nous fournir les renseignements ou pièces manquants suivants par le biais du Guichet unique via le portail <https://procedures.inpi.fr> :

- Un règlement de **73.97 euros** pour des frais de procédure à régulariser. 25s1980 - 24o1439
- Rib démat par chèque ou virement bancaire sur le compte du greffe :
- IBAN : FR76 1470 7000 0131 8213 6903 516 BIC : CCBPFRPPMTZ
- EN RAPPELANT LES REFERENCES DE VOTRE FORMALITE
-

IMPORTANT : Vous disposez d'un délai de 15 jours à compter de cette réclamation pour régulariser votre dossier.

Pour régulariser votre dossier, vous devez **impérativement** vous rendre sur le site du guichet unique électronique opéré par l'INPI (www.inpi.fr), le greffe n'ayant pas la possibilité de recevoir directement (dépôt au guichet, courrier, mail...) les éléments nécessaires à la régularisation.

Vous aurez à vous acquitter d'une somme de **1,30 € TTC** pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants.

A l'expiration du délai précité et en l'absence de régularisation, nous serons dans l'obligation de prendre une décision de refus d'inscription au registre du commerce et des sociétés.

Bordereau de remise en banque de virements SEPA télétransmis

Type de Virement : Virement SEPA
Remettant : SRT CONSEILS
SIRET : 35364899100027
Domiciliation : METZ FINANCEMENTS SPECIA
Banque : BP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
IBAN : FR76 1470 7000 0108 9210 0720 254 (SRT BPL)
Devise du compte : EUR
Date d'exécution : 21/07/2025
Référence remise : GREFFE TC BOBIGNY 00001
Nombre de virements SEPA : 1
Montant de la remise (EUR) : 73,97 EUR

Bénéficiaire	IBAN BIC de la Banque Code eco	Référence Motif	Montant
GREFFE TC BOBIGNY	FR76 1470 7000 0131 8213 6903 516	1990801402 2025/75275 377610589 J00	73,97 EUR
	CCBPFRPPMTZ	1990801402 2025/75275 377610589 J00	
	-		

Compte rendu de la télétransmission effectuée le 21/07/2025 à 17:14

Nom du serveur : EBICS BPLC

Nom de l'opération : SCT 14707 pain.001.001.02.sct

Sens de l'opération : ALLER

Nom du fichier : C:\SUITE ENTREPRISE V2\REMISES\BPL1.SCT

Résultat de la télétransmission : OK

Détail de l'opération EBICS

- Fichier envoyé en mode Transport (confirmation post-télétransmission requise)
- Numéro d'ordre EBICS (Order ID) : A131

Détail de la remise C:\SUITE ENTREPRISE V2\REMISES\BPL1.SCT

Montant Total : 73,97EUR

Nombre Total de transactions : 1

Remise n°1

Donneur d'ordre : SRT CONSEILS

Numéro de compte : FR7614707000010892100720254

Devise du compte : EUR

Date de creation de la remise : 21/07/2025 17:13:24

Date d'exécution : 21/07/2025

Référence remise : GREFFE TC BOBIGNY 00001

Remise de virements SEPA

Nombre de virements : 1

Montant total : 73,97 EUR
